



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 16 mars 2021

Un pas de plus vers la réouverture des cafés, restaurants, bars, discothèques

A la suite de la réunion avec le Premier ministre le 5 mars 2021, Didier Chenet, Président du GNI, Roland Heguy, Président Confédéral de l'UMIH, Jean-Virgile Crance, Président du GNC et Hervé Dijols, Président du SNRTC ont poursuivi, ce jour, leurs travaux pour la réouverture du secteur CHR, avec Alain Griset, Ministre délégué chargé des Petites et Moyennes Entreprises, Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'Etat chargé du Tourisme, Laurent Pietraszewski, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre du Travail et Cédric O, Secrétaire d'Etat chargé de la Transition Numérique et des Communications Electroniques.

Les ministres ont proposé un **plan de réouverture en 3 phases mais sans donner de dates précises** pour le début de la première phase précisant que la reprise d'activité était soumise à deux indicateurs, le nombre de cas de contamination par jour et le nombre de personnes vaccinées.

Les 4 organisations professionnelles saluent la disponibilité des ministres avec lesquels ils ont pu aborder l'ensemble des problématiques du secteur permettant de faire un pas de plus vers la réouverture de nos établissements dans les meilleures conditions possibles.

Alain Griset a présenté un plan de réouverture en 3 phases ajoutant en préambule qu'il sera accompagné d'un maintien des aides des entreprises (activité partielle, adaptation du fonds de solidarité et exonération des charges patronales) et de l'application du protocole sanitaire renforcé de septembre 2020 auquel viendra s'ajouter un dispositif de traçage de la clientèle au moyen d'un QR code à flasher à l'entrée dans l'établissement.

La première phase concernerait les restaurants d'hôtels et autoriserait leurs clients à prendre leur petit déjeuner dans la salle de restauration. Les 4 organisations ont demandé que les restaurants d'hôtels puissent accueillir leurs clients le matin et le soir pour le dîner dès la phase 1 et que les cafés et restaurants puissent ouvrir leurs terrasses à la clientèle dans ce même temps.

La seconde phase serait marquée par l'ouverture des terrasses des cafés et des restaurants ainsi que de leurs salles à l'intérieur de l'établissement dans la limite de 50% de leur capacité d'accueil (y compris pour les restaurants d'hôtels).

Enfin la 3eme phase serait un retour à la situation d'octobre dernier et une ouverture complète des établissements, sans jauge, mais toujours dans le respect du protocole sanitaire renforcé.

Il a précisé que ces phases seraient d'une durée de l'ordre de 4 semaines chacune sans pouvoir indiquer leur point de départ.



En réponse à une question des organisations professionnelles, Alain Griset a rappelé qu'il travaillait à un « plan discothèques » pour la fin du mois de mars 2021 pour répondre aux problématiques particulières du secteur.

Pour les traiteurs, organisateurs de réceptions, un travail spécifique est également fait avec Bercy.

Pour les bowlings, ils sont associés aux dispositifs des salles indoor.

Parmi les nombreux sujets abordés, à noter la demande du Ministre délégué aux PME d'être tenu informé des refus des banques d'accorder un nouveau report des remboursements de prêts bancaires hors PGE aux fins d'une intervention de sa part si nécessaire.

Les 4 organisations professionnelles vont poursuivre leurs travaux et faire de nouvelles propositions en faveur d'une reprise qui ne laisse aucune entreprise en dessous de son seuil de rentabilité.

Contacts presse

UMIH Ophélie Rota 06.82.82.95.82 / Charlotte Le Moniet 07.87.02.69.66

GNI Franck Trouet 06.73.86.66.65